

Annexe 5

Subvention prévention risques ergonomiques

Cahiers des charges techniques

Version mai 2026

Équipements de transfert :

- Lève-personnes sur rails (configuration en H) Page 2
- Appareil de levage installés sur potences fixes et mini-grues de chargement Page 3
- Appareil de levage sur monorail ou portiques et ponts roulants Page 4
- Palonnier, manipulateurs, mini-grue Page 5
- Monte-charges

Page 7

Équipements roulants :

- Tracteur-poussoir et timon électrique / diable monte-escaliers électrique / brouette électrique Page 10
- Chariots de manutention automoteurs à conducteur accompagnant Page 12
- Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté Page 13
- Rolls, bacs et chariot de picking à niveau constant Page 15 - Chariot à assistance électrique dédiés à l'hôtellerie et le secteur médico-social Page 16

Plans de travail réglables en hauteur :

- Tables élévatrices motorisées
- Fauteuil et chariot de douche motorisés
- Plateformes à maçonner Page 21
- Recettes à matériaux Page 22

Page 17

Page 20

Outils portatifs, sièges et équipements limitant l'exposition aux vibrations

- Meuleuses portatives Page 24
- Ponceuses, polisseuses portatives Page 25
- Machines de serrage portatives Page 26
- Sièges à suspension Page 27
- Matériels de compactage avec commande à distance Page 28
- Matériels de démolition électriques avec commande à distance Page 29

Équipements spécifiques :

- Filmeuses housseuses Page 30
- Élévateur de véhicules légers Page 31
- Systèmes de bâchage / débâchage automatiques de bennes Page 32
- Auto-laveuses compactes Page 33
- Démonte-pneus, équilibreuses de roues et lève-roues Page 34
- Lave-verres avec osmoseur Page 36
- Bacs à shampoing et sièges de coupe à réglage électrique en coiffure Page 37
- Meubles bas réfrigérés pour les métiers de bouche Page 38
- Rails de manutention de carcasses de viande Page 39
- Lève-lits électriques ou à énergie autonome Page 40

Nota : Les roues-motorisées et les vitrines pour les métiers de bouche commandées et conformes au cahier des charges technique précédent (version décembre 2025) sont prises en charge si l'entreprise peut justifier de la date de la commande avant le 1^{er} août 2026 (bon de commande daté signé).

Lève-personnes sur rails (configuration en H) en établissements sanitaires ou médico-sociaux, avec moteurs et harnais

Types d'équipements financés

- Rails de transfert exclusivement en configuration en H ; 2
- Moteurs associés aux rails, qu'ils soient fixes, décrochables, ou débrochables ;
- Harnais associés aux rails.

Les rails, les moteurs et les harnais peuvent être financés indépendamment.

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme au règlement européen (UE) 2017/745 sur les dispositifs médicaux et à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN ISO 10535 : 2021
- ☐ Disposer de moteurs et harnais compatibles avec les rails auxquels ils sont associés.

Exclusions

Les modèles nomades, mobiles et portables (par exemple : sur roulettes)

Les accessoires (par exemple : peson)

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration UE de conformité au titre du règlement européen (UE) 2017/745 avec mention de la directive 2006/42/CE et de la norme NF EN ISO 10535 : 2021
- Le rapport d'essais (du fabricant) comprenant notamment les valeurs de stabilité, le résultat des essais, et tout écart par rapport au mode opératoire d'essai normalisé (décrits dans la norme NF EN ISO 10535 : 2021). Les essais de résistance statique spécifient une charge de 1,5 fois la charge maximale pendant 20 minutes (harnais compris) réalisés dans chaque chambre
- L'attestation de l'installateur quant à l'adéquation du harnais et du moteur aux rails
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.
- La planification ou le contrat de de la maintenance tel qu'exigée par le Code de la santé publique à l'article L.5212 et par le Décret n° 2001-1154.

Appareil de levage installés sur potences fixes et mini-grues de chargement

Types d'équipements financés

- Appareil de levage motorisé d'une CMU (Capacité maximale utile) inférieure ou égale à 2 tonnes, de type palan, installé sur potence fixe
- Mini-grues dédiées au chargement/déchargement des VUL (véhicules utilitaires légers), d'une CMU inférieure ou égale à 1 tonne.

1. Appareil de levage motorisé et sa potence fixe d'une CMU inférieure ou égale à 2 tonnes

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Disposer d'un palan motorisé (électrique ou pneumatique) conforme à la norme NF EN 14492-2 +A1 : 2009
- ☐ Avoir une CMU inférieure ou égale à 2 tonnes

Exclusions

Palan manuel

Palan dont la charge est supérieure à 2 tonnes

Potence ou palan seuls

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français
- Les notices d'instructions en français
- Rapport de vérification de mise en service de l'appareil de levage et de son support au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement

2. Appareil de levage motorisé sur potence ou grues de chargement dédiés au chargement et déchargement des VUL, CMU inférieure ou égale à 1 tonne

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Disposer d'un palan motorisé (électrique ou pneumatique) conforme à la norme NF EN 14492-2 +A1 : 2009
- ☐ ou d'une grue de chargement conforme à la norme NF EN 12999 : 2020

Exclusions

Palan ou grue de chargement supérieurs à 1 tonne.

Palan ou grue manuelle seuls

Documents à fournir

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français, avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »)
- La notice d'instructions en français
- Rapport de vérification de mise en service de l'appareil de levage et de son support au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Appareil de levage sur monorail ou portiques et ponts roulants –limité à 2 tonnes

Types d'équipements financés

- Portiques fixes ou mobiles
- Monorail et poutres roulantes suspendues
- Ponts roulants

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 15011 : 2020 pour les portiques et ponts roulants
- ☐ Avoir une CMU inférieure ou égale à 2 tonnes pour les rails, portiques et ponts roulants
- ☐ Disposer d'un treuil ou d'un palan motorisé (conforme à la norme NF EN 14492-2 +A1 : 2009) d'une CMU inférieure ou égale à 2 tonnes
- ☐ Être motorisé en cas de déplacements réguliers avec charge

Exclusions

Appareils dont la CMU est supérieure à 2 tonnes

Appareils de levage sur monorail destiné au chargement et déchargement de VUL dont la CMU est supérieure à 1 tonne

Monorail, portique ou pont roulant, seul

Appareils pour le levage de personne.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français, avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »)
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.
- Rapport de vérification de mise en service de l'appareil de levage et de son support au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.
- Autorisation de conduite pour les salariés concernés, faisant suite à une formation spécifique avec une évaluation de type [CACES ® R484](#) ou équivalente pour les portiques, ponts roulants motorisés, poutres roulantes suspendues motorisés

Palonnier, manipulateurs, mini-grue – limités à 2 tonnes

1. Palonniers

Types d'équipements financés

Palonniers avec course verticale motorisé.

La tenue de la charge peut être assurée par adhérence (ventouse aimant, etc.), par serrage (pince, etc.), par liaison mécanique (crochet, fourche, C).

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 13155 : 2009
- ☐ Disposer d'une motorisation électrique pour le levage de la charge.
- ☐ Avoir une capacité maximale utile (CMU) inférieure ou égale à 2 tonnes

Exclusions

Les élingues

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français, avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »),
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.
- Rapport de vérification de mise en service de l'appareil de levage et de son support au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.
- Lorsque que le palonnier est associé à un portique, pont roulant, etc. : autorisation de conduite pour les salariés concernés, faisant suite à une formation spécifique avec une évaluation de type [CACES® R484](#) ou équivalente pour les portiques, ponts roulants motorisés, poutres roulantes suspendues motorisés

2. Manipulateurs

Types d'équipements financés

- Manipulateurs à tube dépresseur (tube de levage)
- Équilibreurs de charges
- Préhenseurs
- Préhenseurs sur chariot

La tenue de la charge peut être assurée par adhérence (ventouse aimant, etc.), par serrage (pince, etc.), par liaison mécanique (crochet, fourche, C).

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 14238 : 2009 pour les préhenseurs à charge suspendues
- ☐ Disposer d'une motorisation électrique pour le levage de la charge
- ☐ Avoir une capacité maximale utile (CMU) inférieure ou égale à 2 tonnes
- ☐ Disposer d'un chariot avec motorisation électrique pour son déplacement quand la capacité de charge maximale (chariot + charge) est >250kg

Exclusions

Les manipulateurs ayant une CMU > 2 tonnes

Les équipements interchangeables (d'engin notamment)

Les équipements montés sur engin (de chantier, grue, etc.) nécessitant un second opérateur pour le diriger.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français, avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »)
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement
- Rapport de vérification de mise en service de l'appareil de levage et de son support au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004

3. Mini-grue avec son dispositif de préhension

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Avoir une capacité maximale utile (CMU) inférieure ou égale à 2 tonnes
- ☐ Disposer d'une motorisation électrique
- ☐ Disposer d'une commande télécommandée (filaire ou radio)

Exclusions

Les mini-grues dont la CMU > 2 tonnes

Les mini-grues à énergie thermique

Les mini-grues à conducteur porté

Les grues d'atelier

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement
- Rapport de vérification de mise en service de l'appareil de levage et de son support au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004

Monte-charges

Types d'équipements financés

- Monte-meuble et matériaux sur porteur
- Monte-plats, monte-charges
- Monte-matériaux

1. Monte-meubles et monte-matériaux/meubles sur porteur

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Posséder un dispositif antichute en cas de rupture du câble d'entraînement
- ☐ Posséder un limiteur de charge à la montée sur le chariot ;
- ☐ CMU (poids maximum en charge) du monte-meubles/matériaux visible ;
- ☐ Posséder des dispositifs nécessaires à sa stabilisation par rapport au sol et à la façade (stabilisateurs, cales, plaques de répartition, crochets d'arrimage et roues d'appui en façade) ;
- ☐ Disposer d'un plateau caisse à meuble permettant d'utiliser des moyens d'arrimage du chargement non amovibles et en bon état, avec ridelles relevables sur 3 côtés ;
- ☐ Disposer d'un plateau de nacelle de déménagement pivotant et coulissant pour favoriser le transfert par glissement des objets à l'étage
- ☐ Disposer de commandes déportées

Prévention du bruit : privilégier les équipements munis d'un moteur électrique ou d'un capot d'insonorisation sur le moteur, de commandes à l'extérieur, d'un ralenti moteur lorsque les opérations de montée ou descente du plateau n'ont pas lieu.

Domaines d'application :

Secteurs du déménagement et de la construction

Exclusions

Équipements transportant des personnes

Le porteur

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français, donnant les informations nécessaires pour l'utilisation, la maintenance et les vérifications périodiques du monte-meubles ;
- Le rapport de vérification de mise en service au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004
- Disposer des attestations de formation à l'installation et à l'utilisation de l'équipement en sécurité conforme à la [recommandation R 458](#)

2. Monte-plats et monte-charge –restauration et métiers de bouche

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 81-31 : 2024 pour les monte-charge dont la surface au sol de l'unité de transport est supérieure à 1,0 m² ou dont la profondeur de l'unité de transport est supérieure à 1,0 m ou dont la hauteur de l'unité de transport est supérieure à 1,20 m ; [Annexe 5 cahier des charges techniques version mai 2026](#)

- ☐ Avoir une charge utile inférieure ou égale à 300 kg
 - ☐ Être de type non accompagné, c'est-à-dire sans dispositif de commande dans la cabine du monte-charges ;
- Être équipé :
- ☐ De portes palières de type coupe-feu ou pare-flamme ; 8
 - ☐ D'un détecteur de surcharge raccordé à un signal sonore et lumineux ;
 - ☐ D'un éclairage idéalement dans la cabine, a minima sur le palier

Domaines d'application :

Secteurs de la restauration et des métiers de bouche,

Exclusions

Les monte-charges à trappes, sortant directement du sol

Les monte charges transportant des personnes

Les monte-charges ayant une charge utile supérieure à 300kg

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines en français mentionnant la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »),
- Le rapport d'aptitude à l'emploi de l'appareil,
- La notice d'instructions en français,
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement

Information pour l'usage de l'équipement :

Il convient de prévoir :

- Pour un monte-plats : un espace dégagé devant le monte-plat d'au moins 90 cm de largeur, sans meuble ni obstacle ;
- Pour un monte-charges : un espace dégagé devant le monte-charge d'au moins 1 m en plus de la largeur de la porte et d'au moins 20 cm de chaque côté de la charge transportée.

3. Monte-matériaux

Types d'équipements financés

- Monte-matériaux inclinés motorisés permettant d'acheminer en hauteur (sur toiture ou via fenêtre) tout type de matériaux ou d'équipements répondant aux impératifs de nombreux métiers : couvreur, étancheur, carreleur, maçon, rénovateur, installateur, etc.;
- Monte-matériaux verticaux à plates-formes accessibles (monte-matériaux sur mât(s)) permettant l'approvisionnement de matériaux, d'équipements, aux différents niveaux d'un ouvrage ;
- Plateformes de transport de matériaux sur mât(s) permettant l'approvisionnement de matériaux, d'équipements, ainsi que le transport éventuel de personnes accompagnantes, aux différents niveaux d'un ouvrage

Caractéristiques techniques obligatoires

Le monte-matériaux incliné :

- ☐ Être neuf,
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE,
- ☐ Avoir une CMU < 300 kg, [Annexe 5 cahier des charges techniques version mai 2026](#)

- ☐ Être conforme à la norme EN 12158-2 : 2010 (partie 2 : monte-matériaux inclinés à dispositifs e charge non accessible)
- ☐ Disposer d'un caisson monte-matériaux ou équipement, adapté aux nécessités du métier exercé et à la charge transportée

Le monte matériaux vertical à plate-forme accessible :

- ☐ Être neuf,
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE,
- ☐ Être conforme à la norme EN 12158-1 : 2021 (partie 1 : monte-matériaux à plates-formes accessibles)
- ☐ Avoir une CMU inférieure ou égal à 500 kg

La plateforme de transports de matériaux:

- ☐ Être neuve,
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE,
- ☐ Avoir une CMU inférieure ou égale à 2 tonnes
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 16719 : 2018 (conception, utilisation des plateformes de transport)

Domaines d'application :

Le secteur de la construction

Exclusions

Monte-matériaux incliné avec CMU > 300kg

Monte-matériaux vertical à plates-formes accessibles avec CMU > 500kg

Plateforme de transports de matériaux avec CMU > 2 tonnes

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE , avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »),
- La notice d'instructions en français,
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement,
- Le rapport de vérification de mise en service au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004

Information pour l'usage de l'équipement :

L'entreprise utilisatrice s'appuiera sur la [recommandation R.477](#) « Mécanisation du transport vertical des personnes et des charges sur les chantiers (construction, réhabilitation, entretien d'ouvrages) » adoptée le 7 avril 2015 par le Comité technique national des industries du bâtiment et des travaux publics (CTN B).

Elle s'appuiera aussi sur le guide technique « systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés » publié en novembre 2016 par le SFECE (Syndicat Français de l'échafaudage, du coffrage et de l'étalement) pour connaître les enjeux et exigences réglementaires et déterminer ses besoins auprès de son fournisseur.

Tracteur-pousseur et timon électrique / diable monte-escaliers électrique / brouette électrique

1. Tracteurs pousseurs et timons électriques

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf,
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE,
- ☐ Disposer d'un dispositif de freinage permettant d'arrêter et de maintenir la charge dans la pente,
- ☐ Disposer d'un dispositif de sécurité anti-écrasement sur la tête de timon,
- ☐ Avoir une la capacité de traction (ou de charge) inférieure ou égale à 2 tonnes.

Exclusions

Les modèles avec conducteur porté

Les modèles dont la capacité de traction (ou de charge) est supérieure à 2 tonnes

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français de l'équipement
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

2. Diabes monte-escaliers électriques

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Avoir une capacité de charge maximale inférieure ou égale à 600 kg.
- ☐ Disposer d'une motorisation électrique pour la montée et descente
- ☐ Disposer de freins
- ☐ Intégrer les options adaptées aux marchandises à manutentionner (exemples : porte-fûts, porte-pianos), être associé à des sangles d'arrimage ;

Exclusions

Les modèles avec conducteur porté

Les modèles dont la capacité de traction est supérieure à 600 kg

Les modèles pour le déplacement de personnes

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français de l'équipement
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

3. Brouettes électriques

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf [11](#)
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Avoir une capacité de traction inférieure ou égale à 300 kg
- ☐ Être à conducteur accompagnant
- ☐ Être munie d'un dispositif de freinage permettant d'arrêter et de maintenir la charge dans la pente

Exclusions

Les modèles avec conducteur porté

Les modèles suiveurs (télécommandés ou filaires)

Les modèles dont la capacité de traction est supérieure à 300kg

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français de l'équipement
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Information pour l'usage de l'équipement :

Le poste de charge est à installer dans un espace dédié et ventilé. Les textes de référence utiles pour l'aménagement de cet espace sont les guides INRS ED 950, ED6120, ED6407, la recommandation [R466](#) « Prévention des risques liés aux batteries de traction et de servitude au plomb / acide ».

Chariots de manutention à conducteur accompagnant –limité à 2 tonnes

Types d'équipements financés

- Transpalettes compacts (hauteur de levée maximale de 30 cm) ;
- Transpalettes à levée ergonomique (hauteur de levée des fourches de 0,60 m à 0,80 m) ;
- Gerbeurs de catégorie 1 au sens de la recommandation R.485 (hauteur de levée des fourches (h3) comprise entre 1,20 m et 2,50 m).
- Gerbeur retourneur (fût, bol, etc.)

Par extension, les gerbeurs avec hauteur de levée des fourches (h3) comprise entre 0,80 m et 1,20 m sont également financés.

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf,
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE,
- ☐ Être conforme à la NF EN ISO 3691-1 : 2015
- ☐ Avoir une CMU inférieure ou égale à 2 tonnes,
- ☐ Être conduit en le dirigeant par un timon.
- ☐ Disposer d'une motorisation électrique pour la translation et le levage (montée / descente)
- ☐ Être en mesure de lever :
 - Jusqu'à une hauteur située entre 0,60 m et 0,80 m maximum pour les transpalettes à levée ergonomique,
 - Jusqu'à une hauteur maximale de 2,50 m (h3) pour les gerbeurs,
- ☐ Disposer d'un dispositif de protection des pieds (jupe de protection, chasse pied, système actif)
- ☐ Disposer de galets stabilisateurs avec protection symétrique (côté avant et côté arrière),
- ☐ Disposer d'une protection des mains intégrée au niveau du timon avec dispositif anti-écrasement à son extrémité,
- ☐ Disposer de l'option vitesse lente timon relevé,
- ☐ Disposer d'un rayon de braquage inférieur à 1520 mm pour les transpalettes compacts, de hauteur de levée maximale de 30 cm,

Exclusions

Les équipements dont la CMU est supérieure à 2 tonnes.
Les modèles à descente par poignée manuelle sont exclus.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français de l'équipement
- Les autorisations de conduite selon la recommandation [R366](#), suite à une évaluation théorique et pratique relative à la conduite en sécurité du chariot considéré. Pour les gerbeurs, l'évaluation sera préférentiellement un CACES ® [R485](#).
- Le rapport de vérification de mise en service au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004 pour le transpalette à levée ergonomique et le gerbeur.

Information pour l'usage de l'équipement :

Le poste de charge est à installer dans un espace dédié et ventilé. Les textes de référence utiles pour l'aménagement de cet espace sont les guides INRS ED 950, ED6120, ED6407, la recommandation [R466](#) « Prévention des risques liés aux batteries de traction et de servitude au plomb / acide ».

Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté –limité à 2 tonnes

Types d'équipements financés

Les chariots de manutention automoteurs à conducteur porté, assis ou debout :

- Les transpalettes à conducteur porté, assis ou debout, de catégorie 1A au sens de la recommandation [R.489](#) (hauteur de levée maximale de 30 cm) ;
- Les préparateurs de commande au sol, assis ou debout, de catégorie 1A au sens de la recommandation [R.489](#) (hauteur de levée jusqu'à 1,20 m ; pas d'élévation du poste de conduite) ;
- Les gerbeurs à conducteur porté, assis ou debout, de catégorie 1B au sens de la recommandation [R.489](#) (hauteur de levée maximale de 5 m) ;
- Les chariots élévateurs frontaux à conducteur porté assis, de catégorie 3 au sens de la recommandation [R.489](#) (hauteur de levée maximale de 5 m).

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf,
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE,
- ☐ Être conforme à la NF EN ISO 3691-1 : 2015
- ☐ Avoir une capacité / charge maximale utile (CMU) inférieure ou égale à 2 tonnes,
- ☐ Appartenant exclusivement à l'une des 3 catégories 1A, 1B, 3, au sens de la recommandation CACES ® [R489](#),
- ☐ Être à énergie électrique, hormis les chariots de catégorie 3 qui peuvent être à moteur thermique s'ils sont uniquement utilisés en milieu extérieur.
- ☐ Respectant les valeurs limites vibratoires maximales suivantes, mesurées et déclarées par le fabricant selon le code d'essais de référence applicable (EN 13059+A1 : 2008) :
 - Transpalettes et gerbeurs à conducteur debout $\leq 0,70 \text{ m/s}^2$
 - Transpalettes et gerbeurs à conducteur assis $\leq 0,50 \text{ m/s}^2$
 - Préparateurs de commande à conducteur debout $\leq 0,75 \text{ m/s}^2$
 - Préparateurs de commande à conducteur assis $\leq 0,60 \text{ m/s}^2$
 - Chariots élévateurs frontaux à conducteur assis $\leq 0,55 \text{ m/s}^2$
- ☐ Disposer d'un bridage usine à 5 km/h ou d'un dispositif automatique de limitation de vitesse, réglé à 5 km/h, dédié exclusivement à la réduction de l'exposition aux vibrations par détection des zones critiques d'évolution de l'engin. Ces dispositifs doivent être intégrés à la conception par le fabricant du chariot ou installé par le constructeur ou le fournisseur.
- ☐ Chariots à conducteur porté debout disposant obligatoirement :
 - D'une plate-forme suspendue avec dispositif amortisseur ;
 - D'un carénage (parois arrière fixe ou latérales fixes) autour de la plate-forme (hormis pour les préparateurs de commande)
- ☐ Chariots à conducteur porté assis disposant d'un siège à suspension mécanique ou pneumatique adapté à l'engin, réglable automatiquement ou mécaniquement selon le poids du conducteur.

Exclusions

Les équipements dont la CMU est supérieure à 2 tonnes.

Les modèles à plateforme rabattable.

Les préparateurs de commandes à plateforme éleuable.

L'installation du dispositif électronique automatique de limitation de vitesse

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement (dont le bridage ou le dispositif de limitation automatique de vitesse), mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE,
- La notice d'instructions en français de l'équipement incluant la valeur d'émission vibratoire déclarée en m/s^2 (ou en m.s^{-2}) et la référence au code d'essai appliqué pour cette valeur vibratoire., [Annexe 5 cahier des charges techniques](#)
version mai 2026

- Les attestations de formation et les autorisations de conduite des chariots faisant suite à une formation spécifique avec une évaluation théorique et pratique (par exemple et préférentiellement, le CACES ® [R489](#))

Information pour l'usage de l'équipement :

Les transpalettes, les préparateurs de commande au sol et les gerbeurs à conducteur porté debout (catégories 1A et 1B) pourront être équipés d'une plate-forme dont l'amortissement est réglable selon le poids du conducteur, de façon à réduire l'exposition aux vibrations pour le conducteur.

A capacités équivalentes, les modèles de chariots aux valeurs limites vibratoires déclarées les plus basses seront préférentiellement choisis. L'utilisateur peut évaluer l'exposition aux vibrations des salariés conducteurs des chariots en se référant à l'outil [Osev \(Outils simplifié d'évaluation des expositions aux vibrations\)](#) de l'INRS

Le poste de charge des chariots électriques est à installer dans un espace dédié et ventilé. Les textes de référence utiles pour l'aménagement de cet espace sont les guides INRS ED 950, ED6120, ED6407, la recommandation [R466](#) « Prévention des risques liés aux batteries de traction et de servitude au plomb / acide ».

Rolls, bacs et chariots de picking à niveau constant

Types d'équipements financés

- Rolls de type chariots grillagés à roues, à niveau constant, destinés au transport, à l'entreposage ou à la distribution de produits divers ;
- Bacs mobiles en forme de coffres, à niveau constant, destinés au transport, à l'entreposage ou à la distribution de produits divers ;
- Chariots de picking à plateforme à niveau constant, destiné au transport et à la distribution de produits divers ;

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neufs,
 - ☐ Être conformes à la norme NF EN 12674-2 : 2002 pour les rolls et bacs (conteneurs à roulettes)
 - ☐ Être conformes à la norme NF EN 1757 : 2022 pour les chariots de picking
 - ☐ Disposer d'un mécanisme de fond mobile asservi au poids de la charge permettant le maintien de la charge à un niveau constant et à une hauteur ergonomique,
 - ☐ Disposer de roues de grand diamètre (>125 mm, sauf impératif spécifique), avec bande de roulement adaptée au sol (bandage dur sur sol souple et/ou lisse, bandage souple sur sol dur ou irrégulier), adaptées aux diverses agressions (corrosions, température, produits chimiques),
 - ☐ Disposer de structure mécanique adaptée à l'ajout d'un dispositif de type tireur pousseur pour les rolls et les bacs à niveau constant,
 - ☐ Disposer de plaque de marquage indiquant le poids à vide et la charge maximale,
 - ☐ Garantir :
 - ☐ Une hauteur limite maximale de prise et dépose des produits, de 1,80m du sol,
 - ☐ Une hauteur limite minimale de prise et dépose des produits, de 0,40 m du sol,
 - ☐ Une distance maximale de préhension d'un produit par rapport au bord de l'équipement, de 0,60 m.
 - ☐ Avoir une capacité de charge inférieure ou égale à 500kg
 - ☐ Disposer d'une motorisation électrique pour son déplacement quand la capacité de charge maximale (chariot + charge) est >250kg ou être couplé à l'achat d'une aide motorisée (tracteur-pousseur ou timon) finançable à la rubrique « Tracteur-pousseur et timon électrique/diable monte-escaliers électrique/brouette électrique »
 - ☐ Disposer de systèmes bloquant les roues à l'arrêt
 - ☐ Disposer de stabilisateurs de charges intégrés ou rapportés
 - ☐ Disposer de poignées intégrées
- Les modèles électriques sont également finançables

Exclusions

Les modèles à translation manuelle d'une charge utile maximale >250kg sans aides motorisée de type timon motorisé (exclusion des aides motorisé de type roues électriques).

Les modèles ayant une capacité de charge > 500 kg

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- Déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français pour les équipements concernés et avec mention de la norme dédiée (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »),
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Information pour l'usage de l'équipement :

Les utilisateurs devront respecter les préconisations figurant dans la recommandation R.515 « Utilisation des rolls et équipements mobiles manuels d'entreposage et de distribution »,

Chariots à assistance électrique dédiés à l'hôtellerie et le secteur médico-social

Types d'équipements financés

- Chariot à linge propre
- Chariot d'étage (hôtellerie)
- Chariot de distribution de médicaments
- Chariot de distribution de repas ou de maintien au chaud

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf,
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE,
- ☐ Disposer d'une motorisation électrique
- ☐ Disposer d'un dispositif de freinage permettant d'arrêter et de maintenir la charge dans la pente
- ☐ Disposer d'un dispositif de sécurité anti-écrasement sur la tête de timon
- ☐ Disposer de rangements spécifiques à la tâche

Exclusions

Les chariots électriques à dossier fixe ou repliable

Les plateformes motorisées

Les servantes motorisées

Les wagons électriques pliables motorisés

Les kit motorisation de type roues électriques s'ajoutant sur les chariots existants

Les chariots de récupération de linge sale motorisé ou non

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français de l'équipement
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Tables élévatrices motorisées

Types d'équipements financés

Les tables élévatrices motorisées destinées à mettre à niveau de façon motorisée des charges sur un poste de travail donné, de façon à faciliter l'exercice de l'activité et à prévenir les risques de manutention manuelle et de posture pénible pour les salariés affectés à ce poste de travail.

Exclusions

Les tables élévatrices correspondant à des mobiliers de bureau réglables en hauteur.

Les tables élévatrices correspondant à des plateaux destinés à surmonter des dénivellations (exemple : tables élévatrices de quais).

1/ Table élévatrice motorisée

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuve,
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 1570-1 : 2024 pour les tables élévatrices fixes et mobiles
- ☐ Disposer d'une motorisation électrique pour le déplacement horizontal si la charge totale admissible > 250kg
- ☐ Avoir une CMU inférieure ou égale à 2 tonnes
- ☐ Disposer d'un plateau motorisé électrique ou hydraulique
- ☐ Disposer d'une commande à appui maintenu pour la montée et la descente du plateau
- ☐ Intégrer un système de rangement des flexibles ou câbles d'alimentation
- ☐ Pour les modèles inclinables :
 - ☐ Disposer une motorisation électrique ou hydraulique
 - ☐ Disposer d'un plateau pourvu de butées

Les modèles avec cadres de sécurité anti-pincement sont à privilégier.

Domaines d'application :

Industrie, ateliers, construction, services, métiers du sport, etc.

Exclusions

Table élévatrice dont la CMU > 2 tonnes

Table élévatrice pour élévation de personne.

Transpalette à ciseaux

Table élévatrice non motorisé hydraulique (commande à pied)

Table élévatrice correspondant à des mobiliers de bureau réglables en hauteur

Table élévatrice correspondant à des plateaux destinée à surmonter des dénivellations (exemple : tables élévatrices de quais)

Élévateur de véhicules légers (les caractéristiques sont données au paragraphe dédié)

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français et avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »)
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.
- Le rapport de vérification de mise en service au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.

2/ Table élévatrice vétérinaire (consultation ou chirurgicale) Types d'équipements financés

- Tables de consultation
- Brancards
- Tables chirurgicales.

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuve
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Motorisation électrique pour la levée du plateau ;
- ☐ Avoir une CMU inférieure ou égale 100 kg pour les animaux de compagnie sauf pour animaux atypiques (à mentionner sur la facture)
- ☐ Disposer d'un boîtier de commande fixé à la table ne dépassant pas de la structure de la table.

Domaines d'application :

Activités vétérinaires

Exclusions

Tables dont la CMU > 100kg (sauf animal atypique, à mentionner dans la facture)

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE sur les dispositifs médicaux en français
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

4/ Table élévatrice médicale, paramédicale et pour activités de soins esthétiques ou de massage

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuve
- ☐ Être conforme au règlement européen (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux et à la directive machines 2006/42/CE pour les tables de soin esthétiques et de massage
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE pour les tables destinées aux soins esthétiques et massages.
- ☐ Disposer d'une motorisation électrique pour la levée du plateau
- ☐ Disposer d'une motorisation électrique des réglages angulaires du matelas pour chaque zone.

Exclusions

Les tables pliantes déplaçables.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration UE de conformité au titre du règlement européen (UE) 2017/745 avec mention de la directive 2006/42/CE
- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE pour les tables destinées aux soins esthétiques et massages
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

5/ Table élévatrice en puériculture

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuve
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être adaptée aux éventuels handicaps de l'enfant, ainsi qu'aux besoins de l'activité exercée (lange jeunes enfants, habillage) ;
- ☐ Disposer d'un réglage vertical motorisé
- ☐ Disposer de matelas (sans phtalate) et de rebord de sécurité.

Le financement de l'option « baignoire » ou « « lavabo » couplée à la table, et prévu comme tel à la conception, est possible.

Domaines d'application :

Puériculture

Exclusions

Tables de puériculture à élévation manuelle.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Fauteuil et chariot de douche motorisé

Types d'équipements financés

Fauteuils et chariot d'hygiène et de douche à hauteur variable motorisée

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme au règlement européen (UE) 2017/745 relatif aux produits médicaux et à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Disposer d'une motorisation électrique pour le réglage en hauteur (mise à niveau de la personne)
- ☐ Disposer d'un indice de protection minima IPX5 (ou IPX7 si l'équipement électrique est situé à moins de 10 cm du sol)
- ☐ Être alimenté en très basse tension de sécurité TBTS limitée à 30V c.c.
- ☐ Disposer de dispositifs de commande alimentés en TBTS limitée à 30V c.c.
- ☐ Disposer pour le fauteuil de :
 - appuie-tête
 - repose-pieds
 - repose-jambes
 - roues munies de freins
- ☐ Disposer pour les chariots de :
 - barrières rabattables
 - coussin repose-tête
 - roues de diamètre ≥ 200 mm avec dispositif de blocage
- ☐ Avoir une capacité de charge inférieure ou égale à 150 kg

Exclusions

Les modèles à réglages manuels ou hydrauliques à pédale.

Les modèles non prévus pour les milieux humides.

Les modèles ayant une capacité de charge supérieure à 150kg

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement avec mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration UE de conformité au titre du règlement (UE) 2017/745
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Plateformes à maçonner

Types d'équipements financés

Les plateformes à maçonner sont des équipements qui permettent de répondre à l'obligation réglementaire d'opérer à partir d'un plan de travail sécurisé. Ce sont des plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP), non automotrices mais déplaçables.

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuve
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42 CE
- ☐ Disposer d'une plate-forme de travail d'au moins 2 mètres de long avec une largeur permettant le stockage d'une palette ;
- ☐ Avoir une capacité de charge maximale inférieure ou égale 3 tonnes ;
- ☐ Élévation motorisée inférieure à 3 mètres (hauteur maximale de levée de la plateforme) ;
- ☐ Disposer de protections contre les chutes sur toute la périphérie (avec lisse, sous -lisse, plinthe et portillon d'accès à fermeture automatique) ;
- ☐ Disposer des commandes sur la plateforme comprenant un arrêt d'urgence ;
- ☐ Être non mobile, non empilable
- ☐ Garantir l'accès en position basse ;

Exclusions

Les rehausses et les kits de superposition

Les plateformes à maçonner permettant le chargement de palettes de matériaux (notamment par des barrières-écluses).

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français
- La notice d'instructions en français
- Les attestations de formation et les autorisations de conduite faisant suite à une formation spécifique avec une évaluation théorique et pratique (par exemple et préférentiellement, le CACES® [R486](#))
- Le rapport de vérification de mise en service au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.

Information pour l'usage de l'équipement :

Maintien en place des garde-corps :

- *Le maintien à la hauteur totale (1,10 m) du garde-corps coté ouvrage est une exigence essentielle de sécurité. En effet, l'escamotage du garde-corps côté parement ne permet pas de préserver la sécurité des utilisateurs ;*
- *Dans le cas contraire, l'utilisation d'EPI contre les chutes de hauteur est nécessaire et impose le recours à un point d'ancrage prévu par le constructeur. Celui-ci doit garantir que la machine reste stable en cas de chute (de moins d'un mètre) d'un salarié.*

Recettes à matériaux

1/ Recettes à matériaux type échafaudage

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme aux normes :
 - Garde-corps NF EN 13374 : 2025
 - NF EN 12810-1 : 2004, NF EN 12810-2 : 2004 et NF EN 12811-1 : 2004 Classe 6 (600 daN/m² a minima)
- ☐ Disposer d'une protection périphérique au niveau de la zone d'approvisionnement
- ☐ Disposer d'une surcharge admissible de 600 daN/m² minimum.

Exclusions

Les échafaudages utilisés comme poste de travail

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La notice d'instructions en français
- Attestation de conformité à la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires ») en français ainsi qu'à la norme donnant le code d'essai utilisé
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

2/ Recettes à matériaux en encorbellement, y compris les recettes tiroirs

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme aux normes :
 - Garde-corps NF EN 13374 : 2025
 - NF EN 12810-1 : 2004, NF EN 12810-2 : 2004 et NF EN 12811-1 : 2004 Classe 6 (600 daN/m² a minima)
 - NF P93-351 : 2014
- ☐ Disposer d'une surcharge admissible de 600 daN/m² minimum
- ☐ Disposer d'un garde-corps fixe et permanent sur 3 côtés de la recette.

Exclusions

Plateforme à encorbellement utilisée comme poste de travail

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition de la Carsat/Cramif/CGSS

- La notice d'instructions en français
- Attestation de conformité à la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires ») en français ainsi qu'à la norme donnant le code d'essai utilisé,
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Information pour l'usage de l'équipement :

Il convient de vérifier la résistance de la structure porteuse. Les surcharges admissibles sont de 600 daN/m² (voir normes).

3/ Plateformes de réception à rouleaux

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE

Le financement de ce type de plateforme peut inclure les équipements de manutention et transfert de charge associés à cette plateforme, à l'intérieur de l'ouvrage

Domaines d'application :

Construction

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français,
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Information pour l'usage de l'équipement :

La plateforme de réception à rouleaux n'est pas prévue pour un accès aux opérateurs. Elle peut être adaptée aux ouvertures de fenêtres ou aux ouvertures allant du sol au plafond.

Meuleuses portatives limitant les vibrations transmises aux membres supérieurs (mains-bras)

Types d'équipements financés

- Meuleuses d'angles ²⁴
- Meuleuses verticales
- Meuleuses droites.

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuve
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conformes à la norme NF EN IEC 62841-2-3 + A11: 2021
- ☐ Être à énergie pneumatique ou électrique
- ☐ Respecter les valeurs limites vibratoires maximales suivantes, mesurées et déclarées par le fabricant selon le code d'essais de référence applicable :
 - Meuleuses d'angle pneumatiques $\leq 2,5 \text{ m/s}^2$
 - Meuleuses verticales pneumatiques $\leq 4,0 \text{ m/s}^2$
 - Meuleuses droites pneumatiques $\leq 2,5 \text{ m/s}^2$
 - Meuleuses d'angles, verticales et droites électriques $\leq 5,0 \text{ m/s}^2$

La valeur à prendre en compte est la valeur la plus restrictive (la plus élevée).

Les modèles équipés de dispositifs anti-vibratiles (de type équilibreur de balourd, poignée anti-vibratile, ...) sont particulièrement recommandés.

Exclusions

Meuleuses sans valeur vibratoire déclarée dans la notice d'instructions du constructeur.

Meuleuses dont la valeur vibratoire est supérieure aux valeurs limites précisées.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français et avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »)
- La notice d'instructions en français mentionnant les valeurs limites vibratoires maximales
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Information pour l'usage de l'équipement :

L'utilisateur s'appuiera sur la recommandation [R.511 « utilisation des machines à meuler et à tronçonner »](#). Il pourra procéder ou faire procéder à l'évaluation de l'exposition aux vibrations des salariés utilisateurs de meuleuses grâce à l'outil [Osev](#).

Ponceuses et polisseuses portatives, de type rotatives orbitales, limitant les vibrations transmises aux membres supérieurs (mains-bras)

Types d'équipements financés

Ponceuses et polisseuses / lustreuses portatives :

- De type rotatives orbitales non excentriques.
- De catégorie machines d'angle.

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuve
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 62841-2-4 : 2017
- ☐ Être à énergie pneumatique
- ☐ Respecter la valeur limite vibratoire maximale de de 2,5 m/s² , mesurées et déclarées par le fabricant selon le code d'essais de référence applicable.

Les modèles équipés de dispositifs anti-vibratiles (de type équilibreur de balourd, poignée anti-vibratile, ...) sont particulièrement recommandés

Exclusions

Les ponceuses / polisseuses :

- De type vibrantes (avec semelle rectangulaire ou triangulaire).
- De type excentriques.
- De type à bande
- De catégorie « verticale » (ponceuses girafe, etc.).

Les ponceuses / polisseuses sans valeur vibratoire déclarée dans la notice d'instructions du constructeur.

Les ponceuses / polisseuses dont la valeur vibratoire est supérieure à 2,5 m/s².

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français et avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »)
- La notice d'instructions en français mentionnant les valeurs limites vibratoires maximales
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Information pour l'usage de l'équipement :

Les meuleuses doivent être équipées de sorte que les émissions de substances dangereuses générées par les activités de ponçage ou polissage soit éliminées :

- *Soit par un raccordement direct de l'équipement à un réseau de captage haute dépression ad hoc.*
- *Soit par une utilisation de l'équipement dans une zone ventilée ad hoc, de type table aspirante ou dossier aspirant.*

L'utilisateur pourra procéder ou faire procéder à l'évaluation de l'exposition aux vibrations des salariés utilisateurs de meuleuses grâce à l'outil [Osev](#).

Machines de serrage portatives, limitant les vibrations transmises aux membres supérieurs (mains-bras)

Types d'équipements financés

Machines de serrage portatives, de type clés dynamométriques motorisées, visseuses à couple contrôlé.

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuve
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 62841-2-2 : 2016
- ☐ Être à énergie pneumatique ou électrique
- ☐ Respecter la valeur limite vibratoire maximale de $2,5 \text{ m/s}^2$, mesurées et déclarées par le fabricant selon le code d'essais de référence applicable.
- ☐ Disposer d'un couple supérieur ou égal à 30 Nm.

Exclusions

Les clés à choc.

Les machines de serrage ayant un couple inférieur à 30 Nm

Les machines de serrage sans valeur vibratoire déclarée dans la notice d'instructions du constructeur.

Celles dont la valeur vibratoire est supérieure à $2,5 \text{ m/s}^2$.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité au titre de la directive machines 2006/42/CE en français et avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »)
- La notice d'instructions en français mentionnant les valeurs limites vibratoires maximales
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Information pour l'usage de l'équipement :

L'utilisateur pourra procéder ou faire procéder à l'évaluation de l'exposition aux vibrations des salariés utilisateurs de meuleuses grâce à l'outil [Osev](#).

Sièges à suspension limitant les vibrations transmises à l'ensemble du corps

Types d'équipements financés

Des sièges d'engins roulants, à conducteur porté assis à installer sur des engins déjà existants dans l'entreprise, lors d'une opération de renouvellement de sièges.

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 13490+A1 : 2009 pour les chariots
- ☐ Être conforme à la norme NF EN ISO 7096 : 2020 pour les engins de chantier
- ☐ Disposer de ressorts (mécaniques ou pneumatiques) et d'un amortisseur.
- ☐ Disposer d'un amortisseur
- ☐ Être réglable selon le poids du conducteur, soit automatiquement, soit manuellement.
- ☐ Disposer d'un indicateur visuel de réglage correct de poids pour les sièges à réglage manuel.

Exclusions

Sièges pour poids lourds, bus, etc.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison. La facture doit comprendre le type d'engin pour lequel est fait le siège.

Documents à tenir à disposition de en cas de contrôle

- Attestation de conformité à la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires ») en français ainsi qu'à la norme donnant le code d'essai utilisé
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.
- L'autorisation de conduite pour tous les salariés concernés, faisant suite à une formation spécifique avec une évaluation de type CACES® ou équivalente

Information pour l'usage de l'équipement :

L'utilisateur pourra procéder ou faire procéder à l'évaluation de l'exposition aux vibrations des salariés utilisateurs de meuleuses grâce à l'outil [Osev](#).

Matériels de compactage avec commande à distance

Types d'équipements financés

Matériels de compactage commandés à distance, utilisés pour les travaux de terrassement, en tranchées et fond de fouille, conçus pour des espaces étroits et difficilement accessibles ou pour des zones où les risques de renversement sont élevés :

- des plaques vibrantes télécommandées
- des compacteurs à rouleaux télécommandés, équipés de cylindres lisses ou de pieds dameurs (pieds de mouton).

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 500-4 : 2011
- ☐ Dont la capacité de charge est inférieure ou égale à 2 tonnes
- ☐ Disposant de points d'ancrage (élingage) et d'arrimage
- ☐ Disposant d'une commande à distance.

Domaines d'application :

Travaux de terrassement

Exclusions

Machines avec une capacité de charge > 2 tonnes

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE et avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »).
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.
- L'autorisation de conduite pour tous les salariés concernés, faisant suite à une formation spécifique avec une évaluation de type CACES® [R482](#), catégorie A, avec option « conduite au moyen d'une télécommande ».

Matériels de démolition électriques avec commande à distance

Types d'équipements financés

Robots de démolition utilisés pour les travaux de démolition intérieure et rénovation de bâtiments, en travaux souterrains, creusement ou forage, en espaces confinés et exigus, ainsi que qu'en travaux de démolition en environnements spéciaux (hôtels, hôpitaux, sites nucléaires, etc.).

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Disposant d'un moteur électrique
- ☐ Disposant d'une commande à distance pouvant être combinée et fonctionner à la fois par câble ou par radiofréquence
- ☐ Disposant de stabilisateurs
- ☐ Disposant d'un système de pulvérisation d'eau, couplé à toute utilisation d'un marteau brise-béton
- ☐ Disposant de points d'ancrage (élingage) et d'arrimage
- ☐ Dont la capacité de charge est inférieure ou égale à 2 tonnes

Domaines d'application :

Travaux de démolition intérieur ou sous-terrain

Exclusions

Machines avec une capacité de charge > 2 tonnes

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.
- L'autorisation de conduite pour tous les salariés concernés, faisant suite à une formation spécifique avec une évaluation de type CACES® [R482](#), catégorie A, avec option « conduite au moyen d'une télécommande ».

Filmeuses et housseuses

Types d'équipements financés

- Filmeuse à plateau rotatif
- Filmeuse fixe à bras tournant
- Housseuse automatique

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 415-6 :2007
- ☐ Pour les filmeuses : disposer de protecteurs et dispositifs de protection (protection périmétrique, barrages immatériels ...) complémentaires

Exclusions

Robots de filmage (robot automoteur pour emballage, fardeleuses de palettes automotrices, etc.)
Fardeleuses de palettes mobiles par film étirable

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Pour les filmeuses semi-automatiques, la facture doit comporter protecteurs et dispositifs de protection (protection périmétrique, barrages immatériels ...) complémentaires.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE et avec mention de la norme adéquate (cf. « caractéristiques techniques obligatoires »).
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Élévateur de véhicules légers (VL)

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être conforme à la norme NF EN 1493
- ☐ Garantir une hauteur maximum d'élévation de 1,60 mètre ;
- ☐ Avoir une capacité de charge inférieure ou égale à 3,5 tonnes
- ☐ Disposer d'un dispositif de verrouillage des bras support de charge lorsqu'il est de type « à prise sous coque » ;
- ☐ Disposer de butées de calage et de butées de prise sous roues lorsqu'il est de type « à prise sous roues ».

Les tables élévatrices pour la réparation mécanique est destinée aux motos et quads peuvent également être financées.

Exclusions

Les élévateurs de véhicule ayant une capacité de charge supérieure à 3,5 tonnes

Les ponts élévateurs pour opérations de réparation

Les ponts à colonnes

Les ponts de redressage (à usage mixte et exclusif)

Les ponts de mécaniciens

Les élévateurs mobiles de véhicule.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.
- Le rapport de vérification de mise en service au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.

Systèmes de bâchage / débâchage automatiques de bennes

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf [32](#)
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Être commandé depuis le sol, soit par une commande électrique, soit par une radio commande,
- ☐ Être motorisé, avec un mécanisme de déploiement et de repliement de la bâche fonctionnant sur potence, par enroulement, coulissement ou par système papillon (volets).

Exclusions

Les systèmes en kit à monter soi-même

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Information pour l'usage de l'équipement :

La benne sur laquelle sera installé le système de bâchage doit disposer de moyens d'accès adaptés pour son entretien. La protection des chutes doit être assuré en tout point.

Suivant les modèles, le mécanisme de déploiement du système de couverture et les équipements connexes nécessitent la mise en œuvre d'énergies électrique, hydraulique et/ou pneumatique ; ces énergies doivent être présentes sur le véhicule et la remorque. L'installation du système doit être effectuée par le constructeur d'origine ou par un intégrateur agréé par celui-ci.

Auto-laveuses compactes

Types d'équipements financés

Auto-laveuses électriques, compactes, avec conducteur accompagnant. Elles permettent d'aspirer, de laver et de sécher les sols en un seul passage.

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Émettre un niveau sonore maximal de 75 dB(A) pour l'opérateur
- ☐ Être compacte : surface au sol inférieure ou égale à 0,70 m² au maximum (surface = longueur maximale x largeur maximale, correspondant aux dimensions déclarées dans la notice d'instructions du fabricant)
- ☐ Disposer de batteries d'une autonomie d'1 heure ou disposer d'un câble de longueur minimale 10 mètres pour les machines alimentées par câble, avec un système permettant l'enroulement de celui-ci.

Nota : la surface d'encombrement de la machine au sol est la mesure hors racleuse. Ces dimensions sont différentes des dimensions de travail.

Exclusions

Auto-laveuses à conducteur porté

Auto-laveuses autonomes

Les consommables

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Information pour l'usage de l'équipement :

Le poste de charge est à installer dans un espace dédié et ventilé. Les textes de référence utiles pour l'aménagement de cet espace sont les guides INRS ED 950, ED6120, ED6407, la recommandation [R466](#) « Prévention des risques liés aux batteries de traction et de servitude au plomb / acide ».

Démonte-pneus, équilibreuses de roues et lève-roues.

1/ Les démonte-pneus

Types d'équipements financés

Des démonte-pneus semi-automatiques associés à des élévateurs de roues

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Conforme à la norme NF EN 17347 : 2021
- ☐ Disposer d'un bras d'assistance complémentaire (3ème bras) intégré
- ☐ Disposer d'un élévateur latéral électrique ou pneumatique, intégré directement au bâti de l'équipement (élévateur fixe), ou d'un lève-roue électrique, mobile ou fixe.
- ☐ Disposer d'un bridage des jantes par serrage central.

Exclusions

Les démonte-pneus à usage « poids lourds »

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

2/ • Les équilibreuses de roues

Types d'équipements financés

Des équilibreuses électroniques associées à des élévateurs de roues

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Disposer d'un élévateur latéral fixe, électrique ou pneumatique
- ☐ Disposer d'un système de serrage automatique de la roue, électrique ou pneumatique.

Exclusions

Des équilibreuses à usage « poids lourds »

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

3/ • Les lève-roues seuls

Types d'équipements financés

Des lève-roues énergisés pouvant être mobiles destinées soit à équiper un démonte-pneu ou une équilibreuse, soit permettant une mise à hauteur pour le travail (montage/démontage des pneumatiques sur véhicules, etc.).

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Disposer d'une motorisation pneumatique ou électrique
- ☐ Avoir une capacité de charge inférieure ou égale à 100kg

Exclusions

Les lève-roues poids-lourd (ou lève-roue dont la capacité de charge >100kg)

Les lève-roue manuelles ou hydraulique

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.
- Le rapport de vérification de mise en service au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.

Lave-verres avec osmoseur

Types d'équipements financés

Lave-verres équipé de 3 paniers avec osmoseur.

Les options suivantes :

- Adoucisseur
- Paniers supplémentaires pour carafes, bouteilles ou grands verres, etc.
- Dispositif antibuée
- Socle de rehausse pour le lave-verres
- Table relevable

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Disposer de 3 paniers à verres ;
- ☐ Être à ouverture frontale ;
- ☐ Disposer d'une porte à fermeture compensée ;
- ☐ Présenter un niveau sonore maximal en fonctionnement de 65 dB(A) ;
- ☐ Disposer d'un système de rinçage contenant une pompe de rinçage, un surpresseur, et une des 3 options suivantes : circuit de rinçage indépendant, vidange avant rinçage ou triple filtration ;
- ☐ Disposer d'un pilotage électronique du dosage des produits de lavage et rinçage ;
- ☐ Disposer d'un système d'accélération du séchage.

Exclusions

Les lave-vaisselles (avec ou sans osmoseur)

Les consommables

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Bacs à shampoing et sièges de coupe à réglage électrique en coiffure

1/ • Bacs à shampoing1

Types d'équipements financés

Bacs à shampoing à hauteur variable électriquement

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Disposant de moteurs électriques

Exclusions

Bas à shampoing réglables manuellement

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

2/ • Sièges de coupe à hauteur variable électriquement

Types d'équipements financés

Sièges de coupe à hauteur variable électriquement

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Disposant de moteurs électriques

Exclusions

Sièges de coupe réglables manuellement

Les options massage et accessoires.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, options isolées, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Meubles bas réfrigérés pour les métiers de bouche

Types d'équipements financés

Meuble bas et table réfrigérés équipés en soubassement de tiroirs exclusivement coulissant destinés au stockage de produits alimentaires.

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf,
- ☐ Disposer exclusivement de tiroirs coulissant à ouverture totale
- ☐ Disposer d'espaces pour les pieds d'au moins 13 cm en hauteur et d'au moins 21 cm en profondeur
- ☐ Présenter une hauteur maximale de 90cm

Exclusions

Les meubles à tiroirs ayant une vitrine (ou autre type de meuble) en partie haute
Les tours, vitrines, etc.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.
Plans côtés des équipements.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

Rails de manutention de carcasses de viande

Types d'équipements financés

Installations de manutention des carcasses de viande par rails aériens

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Disposer d'une charpente de manutention à boulonnerie en acier inoxydable ;
- ☐ Disposer d'un réseau aérien de rails avec aiguillages permettant le déplacement des carcasses de viande du camion de livraison jusqu'à l'intérieur de l'établissement.
- ☐ Disposer de chemins de roulement du réseau ininterrompus (y compris lors du passage de porte) jusqu'au poste de découpe ;
- ☐ Disposer de chariots roulants avec crochet indécrochable.

En complément, l'installation peut inclure:

- ☐ Un bras de raccordement ou un bras transbordeur hydraulique raccordant les rails du camion de livraison au réseau de rails de l'établissement.
- ☐ Une rampe d'affalage par gravité ;
- ☐ Un élévateur électrique ou pneumatique de changement de niveau.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.

En complément pour les bras transbordeurs hydraulique et les élévateurs électrique ou pneumatique de changement de niveau :

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE

Lève-lits électriques

Caractéristiques techniques obligatoires

- ☐ Être neuf
- ☐ Être conforme à la directive machines 2006/42/CE
- ☐ Disposant d'une motorisation électrique ou à énergie autonome (vérin hydraulique et ressort)
- ☐ Disposant d'une commande à action maintenue

Exclusions

Lève-lit à élévation manuelle.

Lève-lit dont le mouvement est commandé par un aimant, un dispositif RFID, ou une commande sans action maintenue.

Documents à fournir pour obtenir la subvention

Facture avec caractéristiques techniques de l'équipement, mention d'une prestation de formation, date de paiement, mode de paiement et date de livraison.

Documents à tenir à disposition en cas de contrôle

- La déclaration CE de conformité en français au titre de la directive machine 2006/42/CE
- La notice d'instructions en français
- L'attestation de formation à l'utilisation et la sécurité de l'équipement.
- Le rapport de vérification de mise en service au titre de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.